

# Le Parlement de Grenoble interdit l'usage du tabac

par Georges Salamand

**D**ès son introduction en Europe et singulièrement en France par le canal de l'ambassadeur Jean NICOT, le pétun, devenue « herbe à la reine » car prisé par Catherine de MÉDICIS, puis par la suite, « tabac », va trouver chez les médecins et chez les politiques, ses défenseurs et ses détracteurs.

Parmi ces derniers, nous rappelle l'historien dauphinois VELLEIN figurent quelques « militants véhéments » comme le premier des ROMANOV, le grand-duc de Moscovie Michel FÉODOROVITCH qui faisait couper le nez à tous ses sujets surpris à faire usage de la plante « maudite », également maudite par le pape URBAIN VIII, tabacophobe notoire qui, lui, se bornait à excommunier aussi les « priseurs ». Une bulle sera d'ailleurs promulguée en 1641 pour réglementer l'interdit fumeux.

Sultan turc, le fameux MOURAD IV passera également à la postérité avec son stratagème anti-pétun. Le bon prince se déguisait, la nuit, pour arpenter les rues près du Bosphore, accompagné de quelques janissaires, afin de mettre immédiatement à mort tout sujet surpris pipe en bouche... Ironie de l'histoire, le bon

sultan décédera à l'âge de 28 ans d'une

cirrhose du foie! *Nobody is perfect* diraient les historiens anglais qui nous rappellent, eux, que le roi Jacques I<sup>er</sup> STUART, qui avait le tabac en horreur (il fera une description apocalyptique de ses ravages), aurait condamné à la décapitation l'amiral Sir Walter RALEIGH plus parce que ce dernier pétunait avec fougue que pour sa trahison pourtant patente!

En Dauphiné, si l'aristocratie du XVII<sup>e</sup> siècle prise avec délice le tabac parfumé, le peuple se contente de mâcher la « bonne herbe » ou parfois même de la fumer dans quelques pipes rustiques, le plus souvent en terre, à défaut de cigarettes qui n'arriveront qu'en 1830.

## Nom d'une pipe!

Comme il était inconcevable de fumer la pipe dans la rue ou dans les maisons de Grenoble, quelques commerçants avisés eurent l'idée de créer des académies de tabac ou « tabagies » un peu à la manière de celle, fameuse, que le roi-sergent FRÉDÉRIC-GUILLAUME I<sup>er</sup> de Prusse fréquentait avec assiduité. Très rapidement, ces tripots enfumés, où l'on buvait sec, « situés dans des lieux mal famés où se déroulaient des scènes de débauche », vont attirer l'attention des argousins. Aux grands maux les grands remèdes, le Parlement décidera, le 20 juillet 1630, de faire inhibitions et défenses à toute personne de dresser « aucune académie à usage de tabac ou pétun, aucune enseigne ou affiche dudit tabac en cette province... Toute assemblée de preneurs de tabac en boutiques, chambres ou maisons est interdite à peine de mille livres d'amende ».

La maréchaussée ayant fermé les débits, les tenanciers persisteront cependant en créant des tripots clandestins et en encourageant les jeux d'argent... à crédit.

Alors la jeunesse dorée de la ville – fils de magistrats attirés par la passion du jeu, de l'alcool, des filles faciles et du



Jean Nicot.

tabac – n'hésitera pas à ponctionner les écus de papa pour satisfaire ses funestes addictions.

C'est ainsi qu'en 1663, le Parlement de Grenoble, composé de magistrats touchés au portefeuille mais surtout soucieux de la santé morale et physique de leurs rejetons, décidera la fermeture définitive de tous les lieux où l'on pouvait se procurer la funeste herbe à Nicot.

Une erreur stratégique puisque la vogue du tabac ne fera qu'empirer, comme nous le confirmeront les activités lucratives d'un certain Louis MANDRIN, au siècle suivant. Le mot de la fin, pour le charmant historien du temps jadis, sera celui du non moins charmant René LE PAYS, contrôleur des... Gabelles de cette province, avec ces quelques vers, que je vous invite à déguster avec, en fond sonore, *Les édifiantes pensées d'un fumeur de tabac* de Jean-Sébastien BACH:

« Tabac, ennemy du chagrin  
Plante que Bacchus a semée  
Amy sociable du vin  
Qui rend la débauche animée...  
Quand je fume, tous mes soucis  
Dans un moment sont adoucis,  
Qu'on fasse la paix ou la guerre  
Que nos vins soient chargés d'impôts  
Qu'il ne croisse rien sur la terre  
Ma pipe me met en repos ».



La première pipe (dessin de Daumier).